

Rôle mondial de l'euro

2025/2249(INI) - 15/09/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 405 voix pour, 146 contre et 60 abstentions, une résolution sur le rôle mondial de l'euro.

Le système monétaire international reste centré sur le dollar américain, qui représentait 57,8% des réserves officielles de change mondiales à la fin de 2024. L'euro est fermement établi comme la deuxième monnaie la plus utilisée au monde; il représente environ 20% des réserves de change mondiales.

Réduire les dépendances stratégiques et renforcer l'autonomie de l'Union

La résolution invite l'Union à réduire ses dépendances stratégiques et à renforcer sa capacité d'action autonome, tout en promouvant activement une **interopérabilité mondiale** et un système monétaire et financier international plus équilibré, plus durable et plus résilient. Les députés estiment, dans ce contexte, que renforcer le rôle mondial de l'euro consiste à renforcer son rôle au sein d'un système monétaire international plus multipolaire.

La zone euro bénéficie déjà d'une infrastructure de paiement publique importante et mature, qui comprend le système de règlement brut en temps réel T2, géré par l'Eurosystème, la plateforme de règlement des titres TARGET2-Securities et l'infrastructure de règlement des paiements instantanés TARGET (TIPS). Les députés estiment que le renforcement du rôle international de l'euro devrait consister à **combler les lacunes** en s'appuyant sur ces fondements existants plutôt que de supposer que l'Union ne dispose pas des infrastructures de base nécessaires pour agir.

Le Parlement souligne la **position dominante des infrastructures des marchés financiers étrangers**, depuis les paiements de détail (qui dépendent de systèmes de cartes internationaux), jusqu'aux transactions de gros (qui dépendent de systèmes fournis par des entreprises américaines). Il rappelle qu'un euro qui repose sur des systèmes de paiement de pays tiers reste structurellement exposé aux pressions extraterritoriales. Les députés avertissent également des risques liés à la dépendance des banques de la zone euro à l'égard du financement de gros en dollars américain.

Ces **dépendances** exposent les citoyens et les entreprises de l'Union à l'application extraterritoriale de sanctions de la part de pays tiers, ou à la menace d'une telle application. En conséquence, le Parlement souligne que **le renforcement de la résilience économique et de l'autonomie politique de l'Union** devrait devenir un de ses objectifs stratégiques.

Une monnaie internationale à part entière

Le Parlement estime que le renforcement du rôle international de l'euro apporterait des avantages économiques et stratégiques: protection contre les fluctuations de change, meilleures conditions de financement, soutien aux transitions écologique et numérique et renforcement de l'autonomie économique européenne.

La résolution souligne que toute stratégie visant à renforcer le rôle international de l'euro devrait être mise en œuvre sur la base d'une évaluation de ses avantages et de ses coûts. Elle reconnaît que le **statut de monnaie internationale à part entière** confère des avantages importants, y compris, une protection contre la volatilité des taux de change, une baisse des coûts d'emprunt et une influence géopolitique, tout en entraînant également des obligations et des contraintes structurelles, notamment la capacité à fournir des actifs sûrs, liquides et crédibles à grande échelle aux marchés mondiaux.

Le Parlement rejoint, par conséquent, la présidente de la BCE sur la nécessité que l'euro passe du statut de monnaie «intermédiaire» à celui de monnaie internationale à part entière. Il craint toutefois que l'incapacité de l'Union économique et monétaire à parler d'une seule voix au sein des institutions internationales soit un frein au rôle international de l'euro.

Consolider les fondements économiques de l'euro

Le Parlement estime que l'internationalisation de l'euro dépend de la poursuite du **développement des marchés des capitaux de l'Union** et d'une véritable intégration transfrontière des marchés d'actions. Il estime que l'épargne européenne devrait être orientée plus efficacement vers les investissements au sein de l'Union plutôt que d'être principalement intermédiés par les marchés des capitaux américains. Il demande l'achèvement en temps opportun de **l'union de l'épargne et des investissements**.

Selon les députés, l'épargne européenne devrait être mobilisée pour des investissements productifs dans l'Union grâce à des marchés des capitaux intégrés et compétitifs, à une participation accrue des investisseurs de détail, à des incitations appropriées à l'investissement et à un cadre réglementaire stable.

Le Parlement demande, en accord avec les déclarations de la présidente de la BCE et du président de la Bundesbank, la **mise au point d'un actif sûr européen commun profond et liquide** pour contribuer au renforcement du rôle international de l'euro. Il partage l'avis de Mario Draghi selon lequel, au sein de l'Union, des actifs sûrs réduiraient les coûts de financement et permettraient d'approfondir l'intégration des marchés des capitaux. Il insiste sur le fait qu'un actif sûr de l'Union ne peut remplir ces fonctions que si l'émission atteint une ampleur suffisante pour créer un marché profond et liquide.

Les députés soulignent que le rôle international de l'euro dépend de **politiques budgétaires et structurelles** durables, solides et favorables à la croissance, qui reposent sur un engagement en faveur de règles budgétaires crédibles pour garantir la stabilité et l'intégrité de l'euro.

Commerce, paiements internationaux et règlement

Les députés estiment que le renforcement du rôle international de l'euro nécessite qu'il soit largement **utilisé tout au long des chaînes de valeur transfrontières**. Le fait d'encourager le choix de l'euro dans les échanges commerciaux réduirait les risques liés au taux de change et d'autres frais associés aux devises, en particulier pour les petites et moyennes entreprises européennes.

Le Parlement invite la Commission à **favoriser la facturation et les paiements en euros** dans les investissements européens, les marchés publics et les accords commerciaux, notamment dans les secteurs stratégiques des technologies propres, de l'énergie et de la défense.

La résolution souligne que **l'emprunt, le prêt et le règlement en euros** nécessitent une infrastructure publique européenne souveraine pour les paiements et les règlements numériques avec, au cœur de cette infrastructure, une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) européenne de gros. En outre, le renforcement du rôle de l'euro tout au long des chaînes de valeur transfrontières suppose de poursuivre l'expansion des lignes de swap bilatérales avec les États membres de l'Union et à l'international.

Enfin, le Parlement avertit que la circulation dans l'Union de **cryptomonnaies** stables libellées en dollars américains entièrement fongibles émises par des entités de l'Union et de pays tiers crée de nouveaux risques pour la stabilité financière.